



**CULTIVONS LES RÉUSSITES
EN CÔTE SOUS LE VENT**



Titre Professionnel Agent(e) de Service Médico- Social

[TP ASMS]

En Formation Professionnelle Continue

Accessibilité :

**La MFR est particulièrement sensible aux personnes en situation de handicap.
Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensations possibles.**

L'agent/agent(e) de service médico-social contribue à créer un environnement sain et bienveillant pour les résidents des EHPAD et des établissements médicosociaux.

Il réalise le nettoyage et le bionettoyage des espaces de vie, participe au service des repas et du linge. Il accompagne les résidents les plus autonomes dans les gestes de la vie quotidienne et communique avec bienveillance. Il transmet les informations observées et travaille en équipe.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents.
- Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement.
- Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Nettoyer les locaux et les sanitaires communs dans le respect des modes opératoires.
- Contribuer au service du linge des résidents et de l'établissement.
- Appliquer des protocoles de bionettoyage des chambres et des surfaces.
- Contribuer au service des repas des résidents.
- Accompagner le résident dans ses déplacements.
- Accompagner le résident à prendre son repas et à boire.
- Apprendre à prendre en compte la disposition psychique et l'état physique du résident.
- Communiquer avec le résident de manière adaptée et bienveillante.
- Apprendre à respecter les standards de qualité de l'établissement et les règles d'hygiène.
- Apprendre à se protéger en respectant les mesures de prévention des risques professionnels.
- Participer à la préservation de l'autonomie du résident.

- Apprendre à renseigner les supports de traçabilité.
- Être sensibilisé aux réunions de transmissions pluriprofessionnelles.

PREREQUIS

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

RNCP

Code : 35028 – Date de publication JO : 03/11/2020

DURÉE

3 mois environ (490 heures).
Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.

POUR QUI ?

Tout public – Demandeurs d'emploi...

VALIDATION DE LA FORMATION

Titre professionnel de niveau 3
Agent de service médico-social (niveau CAP, BEP)
Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

BLOC DE COMPETENCES

Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Bloc de compétences en correspondance :
RNCP350258BC01 TP APH – Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents. Correspondance partielle (selon la fiche RNCP).

ORGANISME CERTIFICATEUR

Ministère du Travail et de l'emploi



CULTIVONS LES RÉUSSITES



CULTIVONS LES RÉUSSITES
EN CÔTE SOUS LE VENT



Titre Professionnel Agent(e) de Service Médico- Social

[TP ASMS]

En Formation Professionnelle Continue

CONTENUS DE LA FORMATION

La formation se compose de 7 modules dont 3 professionnels, complétés par des périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation.

Module 1 : Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents : nettoyage des bureaux ; nettoyage des locaux sanitaires, organisation des interventions en fonction des usagers.

Module 2. Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement : communication avec les résidents et respect de leurs habitudes et de leur autonomie ; réception, distribution et rangement du linge propre en veillant à la qualité du service ; réalisation et réfection des lits inoccupés dressage des assiettes de façon appétissantes et conformes aux goûts et aux consignes ; service et adaptation de la présentation des repas pour favoriser l'autonomie des résidents ; service de fin de repas et préparation de la salle à manger en respectant les standards de qualité de l'établissement.

Module 3 : Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé : accompagnement des résidents à s'installer à table ; accompagnement des résidents à prendre leurs repas.

Module 4 : Devenir un professionnel.

Module 5 : Préparer la certification et la rédaction du DP (dossier professionnel)

Module 6 : Sensibilisation au développement durable et à la citoyenneté

Module 7 : Adopter une posture professionnelle

Autres :

- Période en centre de formation : 7 semaines
- Période en entreprise : 7 semaines
- Session d'examen : 1 semaine

CERTIFICATION

Les modules 1, 2 et 3 permettent d'accéder au titre professionnel de niveau 3 Agent de Service Médico-Social.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules (1, 2 ET 3).

CCP /Bloc de compétences : Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en 'adaptant à la présence des résidents = module 1

CCP /Bloc de compétences : Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement = module 2

CCP/Bloc de compétences : Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé = module 3

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter à l'autre CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.



CULTIVONS LES RÉUSSITES



**CULTIVONS LES RÉUSSITES
EN CÔTE SOUS LE VENT**



Titre Professionnel Agent(e) de Service Médico- Social

[TP ASMS]

En Formation Professionnelle Continue

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis (test de positionnement)
- entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé.

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur notre site et des places disponibles, en constante évolution.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis

- En cours de formation

Evaluation périodes d'application pratique

- Bilan de la période en entreprise

Certification TP, CCP

Délibération du jury sur la base :

- du dossier Professionnel,
- des résultats aux épreuves de la session d'examen,
- de la mise en situation professionnelle,
- de l'entretien final.

Evaluation satisfaction

- Enquête de satisfaction stagiaire.

PLANNING 2025

Inscriptions : Début : 03/11/2025 – Fin : 09/01/2026

Formation : Début : Fonction conventionnement FSE

QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la certification visée, ainsi qu'une expérience professionnelle suffisamment adéquate

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé

Moyens pédagogiques : Documents écrits – Diaporama - Supports audio et visuels - Outils multimédias

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :

- des salles polyvalentes (cours et travaux pratiques)
- du matériel audio-visuel : vidéo projecteur, écran interactif
- des ressources documentaires
- plateau technique dédié qui reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels ; conforme aux RC des TP et CQP

TARIF DE LA FORMATION

5756,00 euros

ET APRES ?

Possibilité de poursuivre votre parcours vers le diplôme d'état d'aide-soignant de niveau 4 avec un allègement de la durée de formation de 168h00.



CULTIVONS LES RÉUSSITES



**CULTIVONS LES RÉUSSITES
EN CÔTE SOUS LE VENT**



Titre Professionnel Agent(e) de Service Médico- Social

[TP ASMS]

En Formation Professionnelle Continue

TYPES D'EMPLOI ACCESSIBLES

- Agent de service hôtelier ;
- Agent hôtelier ;
- Agent de service logistique ;
- Agent de service hospitalier ;
- Agent de service
- Hébergement ;
- Agent de service intérieur

RESULTATS

Taux de Satisfaction des stagiaires	: 100%
Taux et cause d'abandon	: 0%
Taux de retour des enquêtes	: 100%

FINANCEMENT

Contrat de professionnalisation :

Prise en charge par l'OPCO

Demandeur d'emploi : se rapprocher de FRANCE TRAVAIL

FSE : Fonds Social Européen

Personnel : nous consulter pour un devis

OBTENTION DES CERTIFICATIONS **Données 2025**

Réussite aux examens	: 100%
Validation des blocs de compétences	: 100%
Taux d'insertion	: A venir

Sources et méthodes de calcul

RESPONSABLES FORMATION

Vanessa COLOMBO

vanessa.colombo@mfr.asso.fr

Manuella MATHEY

Référent Handicap

manuella.mathey@mfr.asso.fr

MAJ le 23/07/25



CULTIVONS LES RÉUSSITES